



Transport Transports
Canada Canada

**PLACE DE VILLE
TOUR « C », 330, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0N5**

16 août 2022

ADDENDA NO. 2

**Sujet : Demande de Proposition: T8080-220013
 Identification Des Risques D'incendie De La Ligne Ferroviaire**

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (no 2) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. Les questions et les réponses sont indiquées dans l'annexe A, ci-jointe.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Lisa Martin
Spécialiste de l'approvisionnement
Courriel: lisa.martin@tc.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A

Question 1 : Selon la section 5.1.2 *Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19*, tous les soumissionnaires doivent fournir leur soumission, la certification de l'exigence de vaccination COVID-19 jointe à cette demande de soumissions, pour être pris en considération dans ce processus d'approvisionnement. Cette attestation est-elle toujours exigée étant donné que : « *le 14 juin 2022, le gouvernement du Canada a annoncé la suspension de la vaccination obligatoire des employés fédéraux à compter du 20 juin 2022. En accord avec cette mesure, le gouvernement du Canada suspendra également la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs (la Politique) » (<https://achatsetventes.gc.ca/suspension-de-la-politique-de-vaccination-contre-la-covid-19-relative-au-personnel-des-fournisseurs>).*

Réponse 1: Erreur administrative. L'appel d'offres sera modifié pour supprimer la clause concernant l'obligation de vaccination par Covid, car elle n'est plus obligatoire.

Question 2 : Il est mentionné que l'entrepreneur sera responsable de coordonner les activités entre lui-même et les organismes participants. Est-ce que TC peut fournir la liste de ces organismes ?

Réponse 2 : Transports Canada fournira les noms de tous les organismes/contacts qui pourraient être utiles au projet, mais il incombe à l'entrepreneur de faciliter l'exécution des travaux.

Question 3 : Il est mentionné que TC souhaite retenir les services spécialisés d'une ou plusieurs entreprises qui se spécialisent dans l'évaluation et la gestion des risques d'incendies de forêt.

3.1 Si plusieurs entreprises sont retenues, de quelle façon le travail sera-t-il réparti entre les entreprises retenues ?

Réponse 3.1 : Le contrat sera dirigé par l'entrepreneur ; toute équipe supplémentaire nécessaire à la réalisation des travaux sera gérée et rémunérée par l'entrepreneur.

3.2 Sur quelle base pouvons-nous établir le montant forfaitaire si le volume de travail est réparti entre plusieurs entreprises ?

Réponse 3.2 : Le contrat sera dirigé par l'entrepreneur ; toute équipe supplémentaire nécessaire à la réalisation des travaux sera gérée et rémunérée par l'entrepreneur.

Question 4 : Il est mentionné que le Canada possède l'un des réseaux ferroviaires de plus de 48 000 kilomètres de voies ferrées. Est-ce que la portée du projet couvre la totalité des 48 000 kilomètres? Si non, est-ce que la portion considérée peut être fournie en couche SIG aux soumissionnaires ?

Réponse 4 : Le Comité de gestion du projet guidera l'analyse des incendies de forêt et sélectionnera les régions et les sections de voies prioritaires en fonction des priorités et des analyses internes. Le contractant doit disposer de tous les outils et ensembles de données nécessaires pour effectuer la modélisation.

Question 5 : Pour la modélisation des incendies de forêt et des répercussions :

5.1 TC dispose-t-elle d'une définition d'un centre de population principal? Quelle est la taille d'un centre de population principal?

Réponse 5.1 : Le Comité de gestion du projet guidera l'analyse des incendies de forêt pour les centres de population en utilisant les définitions des grands centres de population de Statistique Canada. Ces grands centres de population seront identifiés à l'aide des données de Statistique Canada.

5.2 Qu'entendez-vous par « évaluer la valeur des infrastructures essentielles » ?

Réponse 5.2 : Les incendies de forêt peuvent avoir des répercussions à court ou à long terme sur les infrastructures ferroviaires telles que les ponts et les tunnels. Le contractant doit identifier toutes les infrastructures majeures qui pourraient être endommagées par un incendie de forêt afin d'estimer le niveau monétaire des dommages ou des incendies de forêt.

Question 6 : Il est mentionné que le Comité de gestion peut ajouter ou retirer des livrables. Sur quelles bases de paiement se feront ces modifications?

Response 6: Le travail peut comporter des modifications mineures qui peuvent être ajustées en fonction des exigences du travail.

Question 7 : Quel est le budget estimé maximal pour cette étude ?

Réponse 7 : Nous comptons sur l'entrepreneur pour fournir une estimation budgétaire équitable compte tenu de l'énoncé des travaux et nous utiliserons cette information dans le cadre du processus concurrentiel.

Question 8 : La durée du contrat est prévue jusqu'au 31 mars 2023. Doit-on prévoir des travaux qui s'échelonnent sur 6 mois ou plus ?

Réponse 8 : En fonction des travaux, le contrat peut être prolongé si nécessaire. Toutefois, l'intention est d'achever la modélisation des incendies de forêt d'ici le 31 mars 2023.

Question 9 : Dans le TDR, il n'y a pas de critère côté C3, est-ce que ce critère est manquant ?

Réponse 9: Erreur administrative. Il n'y a pas de C3 manquant.

Question 10 : Est-ce que le Transports Canada peut préciser quels documents et quelles informations doivent faire partie de la section IV – Renseignements supplémentaires?

Réponse 10: La section IV est réservée pour toute information supplémentaire qui, selon vous, pourrait améliorer votre offre.